

Renouvellement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **60 (1931)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

die. Les solfèges sont préparés par de nombreux exercices d'audition et d'intonation, de mémorisation et d'improvisation. Chaque notion nouvelle est amenée progressivement et, pour que l'assimilation en soit parfaite, toute une série de leçons lui est consacrée.

En élaborant le recueil *Chante, Jeunesse*, on a cherché à remettre en honneur, dans nos écoles, la bonne chanson populaire. Ce souci justifie le grand nombre des airs contenus dans la 1^{re} partie du recueil. Les 2^{me} et 3^{me} parties renferment des chœurs et des chants patriotiques à 2, 3 et 4 voix. Les chants religieux protestants forment la 4^{me} partie du volume. Enfin six chants patriotiques ont été ajoutés en supplément à la nouvelle édition.



Renouvellement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

La Commission cantonale des Etudes, statuant sur les résultats des examens de renouvellement du brevet subis en septembre dernier, a, dans sa séance du 6 octobre, accordé le certificat d'aptitude pédagogique à MM. Maxime Bérard, instituteur à Châbles ; Marcel Dévaud, instituteur à Gumefens ; Jean Aebischer, instituteur à Tavel ; Firmin Mülhauser, instituteur à Planfayon ; à M^{lles} Germaine Broillet, institutrice à Avry-devant-Pont ; Elisa Geinoz, institutrice à Estavannens ; Marie-Thérèse Gendre, institutrice à Bussy ; Jeanne Rohrbasser, institutrice à Rue ; Marcelle Vacheron, institutrice à Fribourg ; à M^{mes} Cécile Freytag, institutrice à Morges ; Marie-Cécile Ludwig, institutrice à Fétigny ; Victoire Mauron, institutrice à Saint-Aubin. Dans cette même séance, la Commission a confirmé, pour une nouvelle période, le brevet de MM. les instituteurs Robert Collaud, à La Vounaise ; Henri Ducrest, à Vuissens ; Charles Mottet, à Grangettes ; Robert Pillonel, à Delley-Portalban ; Auguste Robadey, à La Valsainte (Cerniat) ; et à M^{lles} les institutrices Julie Rey, à Cousset et Lucie Vorlet, à Mannens.



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Estavayer*, jeudi, 19 novembre, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

A *Fribourg*, jeudi, 26 novembre, à 2 h., au Pensionnat Ste-Ursule.

A *Romont*, jeudi, 26 novembre, à 2 h., à l'Ecole ménagère.

A *Bulle*, jeudi, 10 décembre, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

On est prié d'acquitter les cotisations pour 1931.

